

ASSEMBLÉE NATIONALE

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES
PROFESSIONNELS - (N° 1336)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1100

présenté par

M. Philippe Vigier, Mme Babault, M. Balanant, Mme Bergantz, M. Berta, M. Bourlanges,
Mme Brocard, M. Bru, M. Daubié, Mme Desjonquères, Mme Gatel, M. Geismar,
Mme Perrine Goulet, M. Gumbs, Mme Jacquier-Laforge, M. Lainé, M. Laqhila, Mme Lasserre,
M. Latombe, Mme Lingemann, Mme Luquet, M. Martineau, M. Mattei, Mme Mette, Mme Morel,
M. Pahun, M. Frédéric Petit, Mme Poueyto, M. Ramos, Mme Thillaye, Mme Vichnievsky,
M. Zgainski et les membres du groupe Démocrate (MoDem et Indépendants)

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 5 BIS, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.